



Rue de l'Hôtel de Ville, 1  
5530 Yvoir  
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR du 20 février 2019**

<b>Présents</b> : 21 membres de la CLDR/32 (dont 19 membres votants)	<b>Absents/excusés</b> : 10 membres (+ M. Deppe qui a quitté le territoire communal)
---	---

		Présents	excusés	absents			Présents	excusés	absents
Prénoms	Noms				Prénoms	Noms			
Raphaël	FREDERICK	X							

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Marcel	COLET	X		Alexandre	VISEE	X			
Marc	DEWEZ	X		Nathalie	BLAUWBLOEME	X			
Laurent	GERMAIN	X		Christine	BADOR				X
Bertrand	CUSTINNE	X		Julien	ROSIERE		X		
				Géraldine	BIOT	X			

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Marc	DE WIL	X		Jean-François	PINGET				X
				Christine	BOMBARDA				X
Eric	DARAS	X							
				Chantal	RESIMONT	X			
Sébastien	BODART	X		Benoît	LENOBLE	X			
Jean-Marie	FLAMEY	X							
Marie-France	LIBOIS	X		Daniel	ELIAS	X			
Marcelle	LEJEUNE	X							
Axel	BLANCKAERT		X	Cédric	COMPERE	X			
Chantal	LAVERDISSE		X	Thierry	LESSIRE				X
				Francine	MARLAIR	X			
Daniel	BOUSSIFET		X						
Anne	VANDENABEELE	X		Bruno	SCHIMP				X
Patricia	CARLY	X		Edith	GODEFROID				X

## **1. Introduction**

Le Bourgmestre présente rapidement la CLDR et le nouvel échevin en charge du PCDR, Marcel COLET. Il présente également le nouveau président de la CLDR, Raphaël FREDERICK. Il expose rapidement l'historique qui a mené au choix de l'un et de l'autre dans ces commissions. P. Evrard insiste aussi sur le rapport annuel du PCDR et particulièrement les modifications apportées suite à la nouvelle circulaire de la RW. Celle-ci demande maintenant un relevé des projets abandonnés.

Le Président se présente ensuite et fait le point sur les travaux passés. Il souhaite que la CLDR soit un endroit de débats et d'avis dans le respect de tous.

## **2. Approbation du PV de la réunion du 28 août 2018.**

Aucune remarque n'ayant été émise, le PV de la réunion du 28 août 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **3. Présentation des membres représentant le ¼ communal**

R. Frédéric présente les personnes qui représenteront le ¼ communal et remercie B. Custinne pour le travail accompli durant les années précédentes.

## **4. Rapide tour de table des membres effectifs et suppléants présents**

Chaque membre se présente rapidement :

- B. Lenoble, Godinne
- M.F. Libois, Houx, fait partie des Amis de Poilvache.
- P. Carly, Yvoir.
- C. Compère, Godinne
- B. Custinne, Purnode, ancien président de la CLDR, fait partie de divers comités.
- M. De Wil, Dorinne, fait partie du Cercle St Fiacre.
- F. Marlair, Spontin
- G. Biot, Durnal, fait partie, entre autres, de l'association de parents de l'école de Durnal et du Cercle Albert.
- N. Blauwbloem, Mont.
- M. Lejeune, La Gayolle, fait partie du comité de la Gayolle.
- S. Bodart, Godinne, faisait partie du Groupement Associatif de Godinne sur Meuse (GAGM).
- A. Visée, Godinne, fait partie de l'Association de gestion des locaux du Prieuré de Godinne (AGLP), ancien président du Patro de Godinne.
- M. Dewez, Evrehailles, fait partie de la balle pelote d'Evrehailles, de la commission des sports de la commune.
- L. Germain, Evrehailles, fait partie du Bail run.
- A. Vandenabeele, Yvoir.
- E. Daras, Durnal.
- Ch. Résimont, Evrehailles.
- J.M. Flamey, Godinne

Le Président expose qu'il faut solliciter la population pour compléter la liste des membres. Il propose de lancer un appel à candidatures via le bulletin communal (article à remettre pour le 14 mars – parution la semaine du 8 avril) et les réseaux sociaux (Facebook). La sélection devrait se faire en respectant une représentation de chaque village de l'entité, des milieux sociaux et des âges et sexes.

Normalement, le ROI requière un renouvellement complet de la CLDR dans les six mois qui suivent les élections communales mais R. Frédéric propose qu'on garde les membres actuels et qu'on complète la liste avec d'éventuels

nouveaux membres après l'appel à candidatures. Cette proposition est acceptée et il est juste demandé aux membres actuels (effectifs et suppléants) de confirmer par mail auprès de Capucine leur souhait de poursuivre leur implication dans la CLDR.

B. Custinne signale qu'il y a des absents de longue date. Il aimerait qu'on interpelle ces personnes pour savoir si elles désirent toujours faire partie de la commission.

R. Frédérick précise que le ROI demande qu'on envoie un courrier après 3 absences mais le processus n'a jamais été activé. Il propose qu'on contacte les personnes par mail et qu'on épure la liste en fonction des réponses reçues.

R. Frédérick annonce qu'il aimerait réunir la CLDR 6 fois par an.

M. Colet précise qu'on va aussi décentraliser les réunions pour en faire dans les villages.

## **5. Présentation et approbation du rapport d'activités 2018**

Le Président passe le rapport en revue :

Chapitre I : analyse par type de projet.

- Projets réalisés :

- La borne de Spontin ne fonctionne pas. Il faudrait voir avec l'administration (le service IT) pour remédier au problème.

- Projets en cours :

- B. Custinne annonce que le dossier PCM devrait finir en 2019.
- Route d'Evrehailles : M. Colet annonce que les travaux débuteront début avril 2019. Il s'agit de travaux d'égouttage avec réfection de voiries et des trottoirs (phase 1 de la route d'Evrehailles). Ils se dérouleront en 3 étapes afin de gêner le moins possible la circulation. Les travaux devraient se terminer en novembre 2019. Concomitamment des travaux, hors pcdr, sont prévus dans le grand virage de Purnode. Il risque donc d'y avoir des soucis pour les véhicules.
- Portes de villages : la phase projet est finalisée. Le dossier doit maintenant être soumis au Collège communal et envoyé ensuite à la RW. Une fois le dossier revenu avec les remarques de la RW, il pourra être mis au Conseil communal pour approbation finale.

B. Custinne stipule qu'il est d'usage de faire valider les projets par la CLDR même s'il ne s'agit pas d'une obligation de procédure.

M. Colet énonce les changements intervenus entre la phase avant-projet, approuvé par la CLDR, et la phase projet.

R. Frédérick propose une CLDR en avril où le projet serait présenté. B. Custinne estime qu'alors l'avis rendu par la commission n'aurait plus d'utilité puisque le projet serait déjà retourné à la RW. M. Colet répond que si on ne valide pas maintenant, on bloque tout le dossier d'autant qu'il y a bientôt des élections régionales.

Il y a débat autour du rôle réel de la CLDR si elle n'a plus son mot à dire après la phase avant-projet.

R. Frédérick propose qu'on envoie les plans avec la liste des modifications par mail à tous les membres de la CLDR. Cette façon de faire permettrait à chacune et chacun de faire ses commentaires avant la phase finale d'exécution, tout en ne postposant pas les travaux. Cette proposition fait consensus et le dossier sera donc envoyé par mail à tous les membres avec une demande de commentaires éventuels dans les 8 jours après l'envoi du dossier.

B. Custinne demande, pour la porte Rue des Rivières, qu'on informe les riverains concernant le bruit éventuel si les 4 coussins berlinois étaient maintenus.

- Bord de Meuse : le dossier est à l'arrêt en l'attente de nouvelles du BEP.

B. Custinne stipule que le service urbanisme de la commune doit faire un relevé des propriétaires des parcelles sur le tracé entre Houx et Godinne.

Marcel explique le projet : permettre une mobilité douce reliant Godinne à Houx.

- Maison Rurale de Mont : le projet est en voie de se terminer mais devra être revu au niveau du budget qui est de 500.000 € supérieur au budget initial. .

M. Colet explique qu'on a demandé à l'architecte de revoir les plans avec une salle d'un autre format. De plus une réunion est prévue avec M. Gabriel de la RW le 28 février 2019 pour faire le point sur le dossier.

B. Custinne s'interroge sur la différence de montant de près de 500.000 € entre l'avant-projet et aujourd'hui.

C. Schoumaker répond qu'il y a eu affinement des postes, ce qui donne une estimation plus pointue. M. Colet précise que les chiffres ont été revus par le service technique de la commune et comparés aussi à d'autres marchés équivalents et que les montants du BE sont cohérents avec la réalité de terrain.

R. Frédéric demande quelles sont dès lors les options.

M. Colet répond qu'on peut soit lancer le marché et voir si on rentre dans le budget au moment des ouvertures d'offres, soit revoir le projet complètement. B. Custinne signale que cette dernière option est dangereuse vis-à-vis des autres BE qui avaient soumissionné.

M. Colet répond qu'on voit M. Gabriel de la RW le 28 février pour voir quelles sont nos options.

B. Custinne demande que la CLDR soit informée des suites de la réunion.

- Infrastructures sportives, plaine de Durnal : le dossier est en attente de la signature du ministre.
- Hall multisports de Godinne : il y a un problème de surcoût dans l'estimation.

M. Colet expose qu'il faut détruire une partie de la plaine et refaire l'égouttage, ce qui n'avait pas été pris en compte dans l'estimation initiale par l'INASEP.

M. Colet explique qu'une solution possible serait d'accoler une structure légère à l'ancien bâtiment. Une réunion a eu lieu avec le Fonctionnaire Délégué pour étudier les possibilités à moindre coût.

B. Custinne rappelle qu'il faut rester dans le coût de 1,5 millions d'euros pour l'infrastructure subsidiée par InfraSports.

M. Colet précise que les travaux d'égouttage sont obligatoires et à charge de la Commune à 100%. B. Custinne demande si une partie de ces travaux ne peuvent pas être repris dans le PCDR à réactiver.

N. Blauwbloeme demande si on ne peut pas revenir à un projet de réfection des terrains de tennis uniquement pour réduire les coûts. M. Colet répond que quoiqu'il adienne, les coûts pour l'égouttage et la plaine de jeux resteront.

- Parking co-voiturage : toujours en attente d'une réponse de la RW.
- Marchés du terroir : l'expérience va perdurer et même se délocaliser dans les villages en 2019 tout en maintenant des éditions dans le centre d'Yvoir.

#### - Projets en attente :

- Maison rurale de Godinne : le choix de l'emplacement doit être mis à la réflexion.

R. Frédéric rappelle que plusieurs lieux sont envisagés mais qu'ils sont sujets à débat. Il faut trouver un consensus.

Concrètement, rien n'a évolué dans le dossier si ce n'est que le service technique de la commune aurait fait une estimation des travaux du presbytère de Godinne.

A. Visée signale que les divers contacts montrent des changements de position entre les associations, les politiques et l'administration concernant ce projet.

Plusieurs membres de la CLDR proposent qu'on relance l'estimation par le service technique en se calquant sur les besoins réels.

R. Frédéric propose qu'on crée un groupe de travail interne à la CLDR pour faire le point sur ce qu'il y a à faire.

B. Custinne demande qu'on établisse une liste des besoins pour que l'étude soit plus fine.

Plusieurs membres trouvent qu'il serait intéressant de se rendre sur place. Il est proposé de faire la prochaine réunion de la CLDR à Godinne.

#### - Projets abandonnés :

- Parc de la Gayolle : Mme Lejeune demande que ce projet soit retiré de la liste des projets abandonnés pour être remis dans les projets en attente. Ce qui est validé par la commission. L'idée serait de transformer la zone en zone habitable.

Les membres de la commission font les réflexions générales suivantes :

- Il y a trop d'absentéisme aux réunions.
- Les documents à examiner sont transmis trop tardivement par rapport à la réunion et ils ne font apparaître que des bribes du dossier préparé par la commune. Les membres ne voient pas l'ensemble des éléments.
- Il faudrait aller vers plus de co-construction des projets.
- Il ne faut pas se limiter aux avis obligatoires (procédure) mais en demander d'autres (à d'autres moments des procédures).

## 6. Suivi des fiches projets en priorité 1

- Contournement de Spontin : le projet semble utopiste au vu des informations actuelles.
- Parc naturel du Bocq : R. Frédérick propose d'inviter un représentant du parc naturel du Condroz ou des parcs naturels régionaux pour qu'il expose les démarches à effectuer pour parvenir à créer le parc naturel du Bocq.

Moyennant les quelques modifications spécifiées, le rapport est approuvé à l'unanimité.

## 7. Divers

M. Colet présente l'appel à projet « c'est ma ruralité » du Ministre Collin qui permet d'obtenir un subside d'un montant maximum de 15.000 € (représentant 80% du montant des travaux prévus) pour tout projet de développement d'un espace de rencontre et de convivialité en milieu rural. Il présente le projet d'une aire de repos avec barbecues à Purnode. L'endroit est idéalement situé et sur un terrain communal.

Le projet doit être rentré chez le Ministre pour le 15 mars 2019.

B. Custinne demande s'il ne serait pas « stratégiquement » judicieux de faire porter le projet par le SI Yvoir de manière à ce que la commune rentre un autre projet dans un cœur de village. Par exemple, une plaine de jeux à rénover.

S. Bodart trouve qu'il serait bon d'avoir des formations pour les membres de la commission de manière à maîtriser les termes et sujets plus techniques (CODT, procédure PCDR, ...).

R. Frédérick propose de contacter la Fondation rurale de Wallonie pour une formation accélérée mais après la venue des nouveaux membres.

La réunion se clôture à 22h35.